LES ENTREPRISES COOPÉRATIVES

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
8 JUIN 2021

# SOMMAIRE


INTRODUCTION page 3

CHIFFRES CLÉS page 4

COOP FR page 7

FAITS MARQUANTS page 9

RELATIONS INSTITUTIONNELLES page 18

REPRESENTATION page 22

PARTENARIATS page 24

COMMUNICAITON page 26

EUROPE page 31

INTERNATIONAL page 32

VIE STATUTAIRE page 36

NOTRE EQUIPE page 38

Caroline Naett,
secrétaire générale

# INTRODUCTION

## 2020,

qui a vu émerger la crise sanitaire Covid-19 restera marquée dans les esprits. La crise a frappé la société française de plein fouet en mars 2020, avec un premier confinement strict annoncé au soir du 16 mars. Du jour au lendemain, fermeture des commerces non essentiels, des lieux publics, des espaces cultures, restaurants et cafés, restrictions de déplacement, télétravail, etc. sont mis en place. Une décision lourde de conséquence pour la société française bien sûr, mais aussi pour nos entreprises coopératives. Si certaines ont pu poursuivre leur activité (agriculture, commerce d'alimentation...), d'autres ont dû totalement la stopper. Après ce premier choc, plusieurs secteurs coopératifs ont pu reprendre leurs activités (artisanat, transport, par exemple), et servir ainsi la nation en participant à l'effort de crise, mais pour plusieurs d'entre eux dans des conditions difficiles. La pénurie de matériel de protection (masques, blouses, etc.) a rendu cette reprise d'activité risquée et anxiogène. Mi-mai, un déconfinement a progressivement pris place, qui a permis à l'ensemble des entreprises coopératives de reprendre leurs activités. Le répit a été de courte durée, puisque le 30 octobre une nouvelle phase de confinement était mise en place.

Année compliquée donc, pour les citoyens français, et pour les entreprises, dont les coopératives. Les mécanismes d'aides mis en place par l'Etat, auxquels les coopératives ont pu avoir accès ont permis d'amortir le choc, de même que les mécanismes de solidarité coopérative, dont Coop FR s'est fait l'écho dans un dossier publié en novembre 2020. Au final, si les premiers éléments de bilan 2020 semblent globalement indiquer une bonne résilience des coopératives, l'année 2021 et ses nouvelles mesures de confinement seront déterminantes.

Depuis le début de la crise, fédérations coopératives, Haut-commissariat à l'ESS puis Secrétariat d'Etat à l'ESS, Coop FR et l'ensemble de l'ESS se sont mobilisés pour transmettre au Gouvernement les difficultés rencontrées par nos structures. Des réunions hebdomadaires ont été mises en place, des rencontres avec les financeurs et les administrations ont été organisées, qui ont permis d'alerter sur les spécificités des entreprises de l'ESS.

Enfin, autre fait marquant de l'année, à l'occasion du remaniement ministériel de juillet 2020, une secrétaire d'Etat en charge de l'économie sociale, solidaire et responsable, Olivia Grégoire, rattachée au ministre de l'économie, des finances et de la relance, a été nommée. Après 3 ans de rattachement auprès du Ministre de la transition écologique et solidaire, l'ESS est ainsi revenue à Bercy, ce dont se réjouit Coop FR.

# CHIFFRES CLÉS

## LES ENTREPRISES COOPÉRATIVES SONT DES ACTEURS ÉCONOMIQUES INCONTOURNABLES

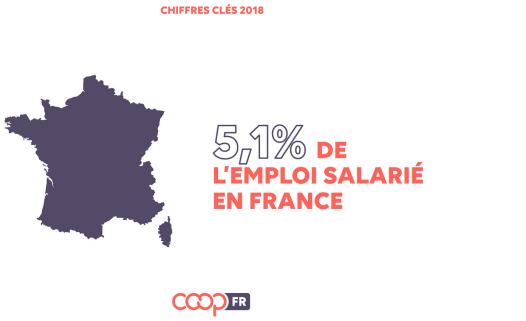


### Des entreprises leaders sur leurs marchés

Avec 247 milliards d'euros en 2018, les 100 plus grandes entreprises coopératives ont augmenté leur chiffre d'affaires de 2,9% depuis 2016.

### Les entreprises coopératives créent de l'emploi

Leur effectif en 2018 est de 1,3 million de salariés, filiales comprises. Les entreprises coopératives confirment leur essor et créent de l'emploi dans les territoires : 34 000 emplois supplémentaires en deux ans, soit une hausse de 2,7%. La part des salariés travaillant dans les coopératives et leurs filiales est de 5,1% dans l'emploi salarié global, en augmentation constante.

# CHIFFRES CLÉS

## Les entreprises coopératives créent de la richesse

Le chiffre d'affaires consolidé de l'ensemble des entreprises coopératives est en hausse depuis 2016. Il passe de 317 à 324 milliards d'euros, soit une augmentation de 2,3%, équivalente à 7 milliards d'euros en 2 ans.

En progression constante depuis 2008, le chiffre d'affaires des entreprises coopératives surpasse l'artisanat (300 Mds) et représente plus de deux fois le secteur de l'industrie automobile (155 Mds).

## Le modèle coopératif est un modèle de proximité, bien implanté dans les territoires

Avec des décideurs ancrés localement et des fonds propres qui restent propriété de l'entreprise, les coopératives sont non opéables, non délocalisables. 73% des sièges sociaux des 100 plus grandes coopératives sont en région.

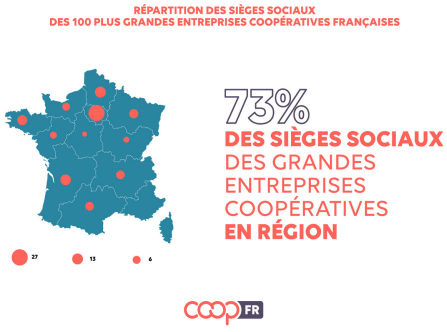


## Des sociétaires impliqués dans les décisions stratégiques

Les entreprises coopératives françaises regroupent 28,7 millions de sociétaires. Plus de 110 000 administrateurs et administratrices sont impliqués directement dans les décisions stratégiques.

PANORAMA DES ENTREPRISES COOPÉRATIVES, 2020

## PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Les chiffres clés (2018) sont issus de la 7ème édition de son Panorama des entreprises coopératives, publié en mai 2020. Ce panorama est le seul outil d'observation des chiffres de l'ensemble des entreprises coopératives françaises depuis 2008. L'étude sur laquelle il s'appuie a été confiée à l'Observatoire national de l'ESS, dispositif de suivi et de mesure de l'économie sociale et solidaire en France.

Le périmètre coopératif tel que défini par Coop FR prend en compte :

- les entreprises sous statut coopératif,
- les groupes coopératifs constitués d'un ensemble de coopératives,
- les entreprises contrôlées par une ou un ensemble de coopératives (SA contrôlées par une ou plusieurs coopératives à hauteur de plus de 50% du capital et des votes).

Par ailleurs, les groupes coopératifs constitués d'un ensemble de coopératives sont considérés comme une seule coopérative.

Le périmètre utilisé dans cette publication inclut les coopératives, mais aussi leurs membres (lorsque les sociétaires sont des entreprises) et leurs filiales : il s'agit du « périmètre social » des coopératives, qui permet de rendre compte de manière plus élargie de leur impact économique et social dans les territoires. Il complète le périmètre de l'économie sociale et solidaire observé par l'Observatoire national de l'ESS qui prend en compte le « cœur coopératif ».

# COOP FR, LA VOIX DES ENTREPRISES COOPÉRATIVES FRANÇAISES

**Coop FR est l'organisation représentative du mouvement coopératif français.**

Elle fédère les différentes fédérations professionnelles et organisations coopératives dans un objectif de promotion du modèle coopératif, de ses valeurs et principes, dans le champ économique et non-économique, et de défense des intérêts des coopératives auprès des pouvoirs publics.

Coop FR a pour mission de :

- Communiquer, sensibiliser le public, le monde de l'enseignement et de la recherche et les autorités publiques aux spécificités, valeurs et principes coopératifs ;
- Être un lieu d'échanges pour les différentes familles coopératives, se faire le relais de la réflexion menée en son sein ;
- Agir auprès des autorités publiques pour qu'elles maintiennent le secteur coopératif dans un cadre juridique et financier adéquat.
- Représenter et défendre les intérêts des coopératives sur le plan national et international. Elle travaille à la reconnaissance des spécificités du statut coopératif par les pouvoirs publics et à celles des entreprises de l'économie sociale et solidaire dont elle fait partie aux côtés des mutuelles, des associations et des fondations.

Coop FR, les entreprises coopératives est une association à but non lucratif, régie par la loi de 1901, au service de ses membres.

# LES MEMBRES DE COOP FR

BPCE
WWW.GROUPEBPCE.COM

COOPÉRATION MARITIME
WWW.COOPERATIONMARITIME.COM

CREDIT COOPERATIF
WWW.CREDIT-COOPERATIF.COOP

les SCOP SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES
WWW.LES-SCOP.COOP

Crédit Mutuel LA banque à qui parler
WWW.CREDITMUTUEL.COM

CNMCCA CONFÉDÉRATION NATIONALE DE LA MUTUALITÉ, DE LA COOPÉRATION ET DU CRÉDIT AGRICOLES

LA COOPÉRATION AGRICOLE Construisons en commun l'avenir de chacun
WWW.LACOOPERATIONAGRICOLE.COOP

FÉDÉRATION NATIONALE DU CRÉDIT AGRICOLE
WWW.CREDITAGRICOLE.INFO

FCA FÉDÉRATION DU COMMERCE COOPÉRATIF ET ASSOCIÉ
WWW.COMMERCE-ASSOCIE.FR

Fédération Française des Coopératives et Groupements d'Artisans
WWW.FFCGA.COOP

FNCC Fédération Nationale des Coopératives de Consommateurs
WWW.FNCC.COOP

FRANCE GROUPEMENTS LE PARTENAIRE DES GROUPEMENTS DU TRANSPORT
WWW.FRANCE-GROUPEMENTS.COOP

habicoop FÉDÉRATION FRANÇAISE DES COOPÉRATIVES D'HABITANTS
WWW.HABICOOP.FR

les COOP' HLM
WWW.HLM.COOP

ocee Coopérons dès l'École
WWW.OCCE.COOP

# FAITS MARQUANTS

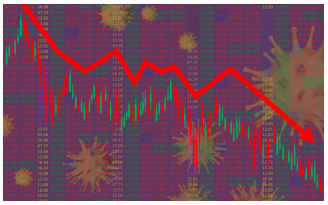

## CRISE SANITAIRE

Coop FR s'est mobilisée dès les premières semaines de la crise sanitaire : auprès de ses membres afin d'identifier les problèmes éventuels, au sein de la cellule de crise mise en place par le Haut-Commissariat à l'ESS et l'Innovation sociale qui a notamment permis de sensibiliser les ministres invités à rencontrer les acteurs de l'ESS.
Coop FR a également communiqué pour soutenir les entreprises coopératives et faire un premier bilan de l'impact de la crise.
Enfin, l'ESS a contribué au sein du Conseil supérieur de l'ESS et d'ESS France au plan de sortie de crise.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE SOCIALE, SOLIDAIRE ET RESPONSABLE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

## LES COOPÉRATIVES À BERCY

À l'occasion du remaniement du Gouvernement le 17 juillet, un Secrétariat d'Etat en charge de l'Economie sociale, solidaire et responsable a été nommé le 26 juillet, directement rattaché au Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance. Le rattachement à Bercy est une reconnaissance de la contribution des coopératives à l'économie française et répond à l'une des demandes fortes de Coop FR.

LES ENTREPRISES COOPÉRATIVES

## STRATÉGIE D'INFLUENCE

Le modèle coopératif est le meilleur modèle économique ? Pourquoi ne pas en convaincre nos interlocuteurs ? Coop FR fait évoluer sa stratégie d'influence et de communication. En mai 2020 elle rend publique une nouvelle identité visuelle mais aussi un nouveau ton et un nouveau positionnement : franc, fier et positif !

# FAITS MARQUANTS

## CRISE SANITAIRE

### Lobbying

Dès les débuts de la crise sanitaire, en mars 2020, le Haut-Commissariat en charge de l'ESS a mis en place une cellule de crise, réunie tous les vendredis, afin d'identifier les problématiques spécifiques aux entreprises de l'ESS dans la gestion de la crise par le Gouvernement et l'accès aux aides mises en place. Coop FR a participé à toutes ces réunions et a mis en place un groupe de travail interne qui a permis l'échange entre les familles et l'identification de problématiques à faire remonter auprès du Gouvernement.

Entreprises, les coopératives n'ont globalement pas eu de difficulté pour accéder aux mesures d'aide et de financement mises en place par le Gouvernement. L'un des impacts de la crise porte sur la gouvernance, puisque les assemblées générales n'ont pas pu se tenir en présentiel et dans les délais prévus par les statuts, des mesures d'exceptions ont donc dû être prises.

Au sein de cette cellule de crise, Coop FR a pu sensibiliser les ministres invités à rencontrer les acteurs de l'ESS aux problématiques spécifiques rencontrées par les entreprises coopératives.

La ministre du travail, Elisabeth Borne, a confirmé dès la fin mars la forte volonté politique de soutenir l'ESS et ses entreprises. Elle s'est engagée à veiller à ce que toutes les mesures économiques et sociales gouvernementales bénéficient aux entreprises de l'ESS. Coop FR a sollicité l'appui de la ministre dans les relations entre la Copération agricole et le Gouvernement pour une prise en compte des spécificités coopératives dans le cadre des lois d'urgence. Elle a également rappelé l'engagement des banques coopératives dans l'économie locale, auprès des entreprises.

# FAITS MARQUANTS

Le 15 mai, en présence d'Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, Coop FR et les acteurs coopératifs présents ont porté à sa connaissance la difficulté pour les coopératives d'être éligibles aux mesures gouvernementales et la reconnaissance des spécificités de leur modèle, par exemple concernant le versement des intérêts sur les parts sociales qui pourrait venir en soutien des coopérateurs en difficulté.

Le 5 juin, Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé a échangé avec les acteurs de l'ESS. Il a confirmé son intérêt pour la création de centres de santé sous statut Scic (Société coopérative d'intérêt collectif), notamment dans les zones rurales. Selon lui, ce modèle mérite d'être testé plus largement pour un changement d'échelle, s'il fait ses preuves. Coop FR a également porté à l'attention du ministre une question de la première coopérative d'établissements de santé, SantéCité, sur la menace de fonds étrangers exclusivement tournés vers la rentabilité à court-terme.

Le 19 juin, la cellule de crise a accueilli Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement, auprès duquel Coop FR a relayé les propositions qui lui ont été déjà transmises par les Coop'HLM et Habicoop, notamment sur l'habitat participatif. Coop FR a souligné le besoin de consolider l'action des organismes de foncier solidaires, notamment ceux créés sous forme coopérative. Elle a également demandé au ministre quelle aide pouvait être apportée aux interventions dans les "coeurs de ville".

Dès le mois de novembre, suite au deuxième confinement mis en place le 31 octobre, la secrétaire d'Etat en charge de l'économie sociale, solidaire et responsable, Olivia Grégoire, nommée à l'été 2020, a remis en place une cellule de crise qui s'est réunie régulièrement. Le bilan de la situation a permis d'identifier des difficultés notamment pour les taxis en Scop (éligibilité à l'activité partielle) et les coopératives d'activité et d'emploi (situation des CAPE–contrat d'appui au projet d'entreprise) et pour l'organisation des assemblées générales dont les facilités ont été prolongées jusqu'au 1er avril 2021. La cellule de crise a aussi travaillé sur les mesures d'un plan de relance.

# FAITS MARQUANTS

**Communication**

Fin mai, Coop FR a décidé de publier l'édition 2020 du Panorama des entreprises coopératives et du Top 100. Ces publications témoignent de la performance des entreprises coopératives sur la base des chiffres 2018. Les 23 000 entreprises coopératives génèrent un chiffre d'affaires de 324 milliards d'euros et emploient plus de 1,3 millions de salariés.

Dans un communiqué du 25 mai, Coop FR se dit confiant dans le modèle d'entreprise coopérative, souple et agile.

**"De nombreuses voix appellent à la construction d'un monde d'après, les coopératives ancrées dans le monde réel ont tous les atouts pour en être les bâtisseurs",**

Jean-Louis Bancel, Président de Coop FR

Début novembre, à l'heure du deuxième confinement, Coop FR a réalisé une campagne de communication auprès des décideurs publics pour leur présenter les réponses que peut apporter le modèle coopératif face à la deuxième crise et aux besoins de la société, mais aussi à la contribution des entreprises coopératives à la vitalité des territoires.

Nos témoins : SOCAPS - Coop Voyageurs 30 - Biomonde

# FAITS MARQUANTS

Le modèle coopératif est une solution pour :

- La relocalisation de la production en France, dans certains secteurs
- Le regroupement des entrepreneurs indépendants, artisans, transporteurs, agriculteurs, commerçants pour faire face à la concurrence
- La reprise d'entreprise par un ou des salariés pour maintenir des emplois sur les territoires
- La lutte contre la précarisation des auto-entrepreneurs pour leur assurer une protection sociale
- La transition écologique et l'accompagnement des nouveaux modes de consommation
- L'accession au logement pour tous, en luttant contre la spéculation immobilière
- La revitalisation des centres-villes et des territoires en associant toutes les parties prenantes à un projet d'utilité sociale, en encourageant les commerçants isolés à rejoindre des groupements coopératifs ou à en créer de nouveaux
- La proximité des soins en créant des coopératives de santé dans les zones désertes…

Coop FR a également publié un dossier sur l'impact du premier confinement sur les entreprises coopératives. À la fois en première ligne et à l'arrêt partiel ou total entre mars et mai 2020, l'impact de la crise sanitaire sur les entreprises coopératives est réel. Selon les secteurs, elles ont subi une perte de chiffre d'affaires entre 28 et 80% et ont massivement fait appel aux aides d'urgence. Mais leur modèle basé sur la solidarité et le sens du service a pu s'adapter à la situation et démontrer sa résilience.

**Les entreprises coopératives ont participé à la solidarité nationale et locale**

- Soutien à l'économie locale : 71% des PGE distribués par les banques coopératives
- Soutien des filières agricoles françaises et des producteurs locaux des coopératives de la grande distribution
- Solidarité des coopératives de commerçants avec leurs fournisseurs
- Fabrication ou don de masques, visières et matériels de protection, de gel hydroalcoolique
- Soutien fort au personnel soignant, au secteur hospitalier, du handicap, aux Ehpad, vis-à-vis des plus précaires en matière de logement
- Création de lien entre enseignants et élèves pendant la continuité pédagogique

# FAITS MARQUANTS

Coop FR le rappelait dans sa communication auprès des décideurs publics, au-delà des mesures économiques dont il faudra veiller à ce qu'elles s'appliquent bien à leurs caractéristiques au niveau national comme au niveau européen, les entreprises coopératives ont des besoins spécifiques pour renforcer leurs fonds propres.

Coop FR s'est réjoui notamment de la mise en place par Olivia Grégoire, secrétaire d'Etat à l'économie sociale, solidaire et responsable, du service UrgencESS le service anti crise à destination des entreprises de l'ESS.

**Plan de relance ESS**

Saisi par le Haut-Commissaire à l'Economie Sociale et Solidaire et à l'Innovation Sociale le 4 avril 2020 pour anticiper la sortie de crise et la place que devra y prendre l'écosystème de l'ESS, le Conseil supérieur de l'ESS a souhaité contribuer à un plan de sortie de crise mais aussi de transformation.
En participant à l'élaboration d'un « plan d'appui ESS pour la relance et la transformation du modèle économique, écologique et social français » le CSESS a, en effet, eu pour objectif de permettre à l'économie sociale et solidaire de prendre une part plus importante dans les activités économiques et sociales du pays après la crise, compte tenu de ses forces pour structurer un modèle de production, de distribution et de consommation plus résilient, plus conscient de son impact et de sa capacité à construire un avenir soutenable. L'avis du CSESS « L'ESS au cœur d'un New Deal de la Transition » est paru le 12 mai 2020.

A la suite de la présentation du plan de relance par Jean Castex le 3 septembre 2020, la secrétaire d'État en charge de l'économie sociale, solidaire et responsable a annoncé que 1,3 milliard d'euros seront consacrés à ce secteur dans le plan de relance.
COMMUNIQUÉ

# FAITS MARQUANTS

## UN NOUVEAU SECRETARIAT D'ETAT A L'ESS, A BERCY

A l'occasion du remaniement gouvernemental et la désignation des secrétaires d'Etat, Coop FR a réaffirmé auprès du Président de la République et du Premier ministre, dès le 9 juillet 2020, son souhait de voir l'Economie sociale et solidaire (ESS) portée par un Secrétariat d'Etat rattaché auprès du Ministre de l'économie, des finances et de la relance et s'est joint ainsi aux démarches menées par d'autres acteurs de l'ESS, notamment ESS France, dont Coop FR est membre.
COMMUNIQUÉ

**Suspens**
Dix jours après la nomination du nouveau gouvernement, les décrets d'attribution sont publiés au journal officiel du 17 juillet 2020, et placent l'économie sociale et solidaire, dont les entreprises coopératives, sous l'autorité du ministre de l'Economie, des finances et de la relance.
Coop FR se réjouit que les entreprises coopératives et de l'ESS retrouvent Bercy, après 3 ans de rattachement au ministère de la Transition écologique et solidaire, avec la nomination le 26 juillet d'Olivia Grégoire en tant que secrétaire d'Etat à l'Economie sociale, solidaire et responsable, rattachée au ministère de l'Economie, des finances et de la relance.

**Reconnaissance**
Le rattachement à Bercy est une reconnaissance de la contribution des coopératives à l'économie française et de leur capacité de résilience. Il facilitera une meilleure lisibilité et la prise en compte des spécificités des entreprises coopératives dans les études d'impact préalables aux mesures législatives économiques.

Jean-Louis Bancel a rencontré Olivia Grégoire le 2 septembre 2020 et lui a demandé de veiller au « tiret coopératif » pour que les mesures qui seront adoptées soient adaptées aux entreprises coopératives.

Olivia Grégoire, secrétaire d'Etat à l'Economie sociale, solidaire et responsable

# FAITS MARQUANTS

## NOUVELLE STRATÉGIE D'INFLUENCE

### Le modèle coopératif est le meilleur modèle économique ? Pourquoi ne pas en convaincre nos interlocuteurs ?

La stratégie d'influence de Coop FR a évolué en 2020, en adoptant une nouvelle identité visuelle mais surtout une nouvelle charte sémantique. Coop FR veut s'adresser plus directement aux décideurs, aux relais d'opinion, au monde universitaire et aux porteurs de projet d'entreprise.

Les objectifs : rendre visible la réussite du modèle entrepreneurial coopératif, être plus lisible, plus moderne et plus attractif, incarner les principes coopératifs et humaniser le discours. Plutôt qu'expliquer le modèle coopératif, CONVAINCRE, ÉTONNER, INFORMER.

La plateforme Made in Scop a accompagné Coop FR en 2019 dans sa réflexion sur ses messages et la refonte de sa communication.

**Un positionnement franc, fier et positif :**

> Affirmer le modèle coopératif en tant que "meilleur modèle économique possible"
> Avant tout promouvoir les entreprises coopératives
> Montrer que le modèle est riche, diversifié et moderne!

**Un juste ton :**

> Plutôt qu"expliquer, convaincre et informer
> Cultiver un équilibre subtil entre humanisme, rigueur.... et provoc'!
> Affiner sa "patte" en utilisant les champs sémantiques adaptés.

# FAITS MARQUANTS

**Des arguments ciblés :**

DÉCIDEURS

- Les coopératives sont des entreprises puissantes et modernes.
- Les entreprises coopératives créent de l'emploi et de la richesse.
- Les entreprises coopératives ont un impact territorial. Elles génèrent de l'emploi et de l'activité durables et sont non délocalisables.
- Les entreprises coopératives répondent aux besoins de tous les secteurs. Elles sont spécifiques dans la modernité de leur gouvernance et la place du collectif.

RELAIS D'OPINION

- C'est un modèle d'entreprise branchée, "the place to work", the it entreprise, LE modèle à promouvoir.
- C'est un modèle d'intelligence collective.
- C'est un modèle de proximité, bien implanté dans les territoires.
- Les entreprises coopératives sont concernées, engagées.

CHERCHEURS

- Les coopératives sont modernes et démocratiques. Un modèle alternatif, pas périmé.
- Les entreprises coopératives sont diverses, c'est un modèle riche.
- Elles sont efficaces, performantes, avec des leaders et de l'innovation, et aussi du poids économique.
- Elles sont de toutes les dimensions.

VOIR LA FAQ DU SCEPTIQUE

LES ENTREPRISES COOPÉRATIVES

**Un nouveau logo, une nouvelle charte graphique**

LE LOGO

- Intégrer pleinement Coop FR dans le prolongement du mouvement international des coopératives
- Affirmer son territoire avec un cartouche FR qui se démarque
- Revendiquer la modernité des entreprises coopératives avec une couleur corail dynamique et positive

LA CHARTE GRAPHIQUE

- Abandonner la monochromie
- Illustrer la diversité des statuts, des métiers et des valeurs

# RELATIONS INSTITUTIONNELLES

## LOBBYING

### Mission simplification : rencontre avec Xavier Merlin, 21 février 2020

La loi Pacte adoptée en 2019 prévoit la mise en place d'un registre dématérialisé des entreprises et la mise en place d'un guichet unique dédié aux déclarations des entreprises. Une mission interministérielle "Simplification et modernisation des formalités des entreprises" a été constituée, présidée par Xavier Merlin. Coop FR a pris contact avec la mission et été auditionnée le 20 février, afin de présenter les difficultés rencontrées par les coopératives lors de l'enregistrement auprès des Greffes. Coop FR souhaite également que dans le cadre de la dématérialisation, l'ensemble des formes juridiques coopératives soient bien précisées et indiquées sur le formulaire en ligne, et en a fait un recensement exhaustif qui a été présenté lors de l'audition.

### Rencontre avec Olivia Grégoire, 2 septembre 2020

A la veille de la présentation du plan de relance, Jean-Louis Bancel et Caroline Naett, président et secrétaire générale de Coop FR, ont rencontré Olivia Grégoire, le 2 septembre, afin de lui présenter les spécificités coopératives.

#### Tiret coopératif

Olivia Grégoire a présenté sa feuille de route et confirmé que le plan de relance publié le 3 septembre avait une vraie considération pour l'ESS, notamment dans les secteurs de la santé et la solidarité, l'économie circulaire, la vie associative, etc.

Jean-Louis Bancel lui a rappelé que l'ESS ne pouvait être réduite à la dimension purement « sociale et solidaire ». Les coopératives font pleinement partie du monde de l'ESS. Dans le cadre du plan de relance, il a invité la secrétaire d'Etat à veiller à ce que les mesures qui seront adoptées soient adaptées aux entreprises coopératives - le « tiret coopératif » de l'entreprise.

Sur la question de la RSE et de la responsabilisation du capitalisme, J.-L. Bancel a présenté le système de contrôle propre aux coopératives, la révision coopérative, qui vérifie l'adéquation entre la dénomination coopérative et la pratique.

# RELATIONS INSTITUTIONNELLES

### Une administration dédiée

Coop FR s'est réjoui du rattachement à Bercy, et d'une future clarification de la situation de l'administration ESS, en particulier pour les coopératives qui ont besoin d'avoir un interlocuteur sur leurs dossiers. Le Conseil supérieur de la coopération n'est en effet pas qu'un simple comité consultatif, il a aussi un rôle en matière de demandes de sortie du statut, agrément des réviseurs, etc.
Jean-Louis Bancel a indiqué une préférence pour un rattachement à la Direction générale des Entreprises, dont il regrette le désintéressement vis-à-vis du secteur de la coopération, alors que leur expertise est nécessaire. O. Grégoire lui a indiqué que l'administration sera rattachée à la Direction générale du Trésor.

Enfin, Olivia Grégoire envisage de mener un travail de simplification des activités des acteurs de l'ESS (agrément ESUS par exemple) à l'endroit de l'écosystème mais aussi vis-à-vis des acteurs. Par exemple, simplifier l'accès à l'ESS pour les acteurs qui souhaitent s'engager.
Coop FR, favorable au principe de simplification, a fait part de son interrogation sur la déconcentration des agréments de réviseurs coopératifs auprès des Préfets de région qui apparaît être une fausse simplification.

### Travailleurs de plateformes : la piste coopérative

En janvier 2020, la Fondation Jean-Jaurès a publié un rapport « Pour travailler à l'âge du numérique, défendons la coopérative ! ». Le rapport identifie la coopérative d'activité et d'emploi (CAE) comme modèle permettant de concilier protection du travailleur, volonté d'être indépendant et sécurité juridique.

En juin 2020, une mission a été confiée à Jean-Yves FROUIN, ancien président de la chambre sociale de la Cour de cassation, en vue de formuler des propositions en matière de statut, de dialogue social et de droits sociaux liés aux plateformes numériques de travail. Le rapport «Réguler les plateformes numériques de travail » a été remis au Premier Ministre le 2 décembre. Il identifie les CAE comme l'un des supports pour donner aux travailleurs un statut de salarié sans remettre en cause leur autonomie.

Le rapport recommande d'écarter le tiers statut spécifique aux travailleurs des plateformes. Il préconise que les travailleurs des plateformes de VTC et de livraison, après 6 à 12 mois d'activité et un certain niveau de chiffre d'affaires, soient dans l'obligation de s'affilier à un tiers pour les sécuriser.

# RELATIONS INSTITUTIONNELLES

Ce tiers, librement choisi entre les coopératives d'activité et d'emploi (CAE), les sociétés de portage ou d'autres formes, donne aux travailleurs un statut de salarié et toutes les protections du salariat, sans remettre en cause leur autonomie.

Coop FR s'est réjoui de l'identification de la solution coopérative, mais a convenu de travailler sur le sujet pour rappeler les fondamentaux de la coopération en matière de liberté d'adhésion, partage de la valeur crée, ainsi que de faire valoir les autres formes juridiques possibles.

### Le modèle coopératif de promotion du spectacle remis en cause

La Confédération générale des Scop, Coop FR et ESS France ont alerté le Gouvernement sur la situation de la Scop La nouvelle aventure, coopérative d'activité et d'emploi qui s'est vue radiée en tant qu'employeur pour l'activité de spectacle. Ce sont 4 000 intermittents du spectacle qui se sont retrouvés privés de leur structure de production et de leur couverture par l'assurance chômage, par une décision de Pôle emploi.

### Sénat : les coopératives, un exemple d'entreprises responsables

La Délégation aux entreprises du Sénat a lancé, à l'automne 2019, une mission d'information relative aux entreprises responsables et engagées qui a auditionné Coop FR le 17 décembre 2019.

Le rapport « Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) : une exemplarité à mieux encourager » a été publié le 25 juin 2020. Il contient un chapitre consacré aux entreprises de l'ESS et aux coopératives. Pour les co-rapporteurs, les entreprises coopératives ont le sens de l'intérêt général et des parties prenantes.

### Entreprises à mission

La loi Pacte adoptée en 2019 introduit la qualité d'entreprise à mission, sujet qui a été beaucoup débattu au sein de Coop FR. La mise en œuvre de cette disposition attendait la publication d'un décret d'application, adopté et publié début janvier 2020.
Le décret précise les déclarations que la société doit effectuer lors de sa demande d'immatriculation et d'inscriptions modificatives pour inclure la qualité de société à mission, ainsi que la vérification effectuée par l'organisme tiers indépendant sur l'exécution par la société à mission des objectifs sociaux et environnementaux mentionnés dans les statuts.

# RELATIONS INSTITUTIONNELLES

88 entreprises sont devenues société à mission en 2020, dont quelques entreprises coopératives et de l'ESS. Un nombre plus important d'entreprises coopératives a adopté une raison d'être, autre possibilité introduite par la loi Pacte.

En juillet 2020, suite au remaniement ministériel, la désignation d'une secrétaire d'Etat en charge de l'Economie sociale, solidaire et responsable, vient illustrer cette convergence croissante entre ESS, entreprises responsables, entreprises sociales, investissement à impact, etc.

## Égalité Femmes-Hommes : Olivia Grégoire veut mobiliser l'ESS

En amont du Women's Forum, Olivia Grégoire, secrétaire d'Etat à l'ESS, a organisé une réunion le 18 novembre avec l'ensemble des acteurs de l'ESS et membres de la commission Egalité Femmes-Hommes dans l'ESS du Conseil supérieur de l'ESS, dont Coop FR. Objectif : mobiliser l'ESS pour être plus exemplaire en matière d'égalité. Si l'ESS est en avance sur les sujets sociaux et sociétaux, il n'en est pas de même sur le sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes. O. Grégoire souhaite bâtir une équipe dédiée qui aura pour mission d'avancer concrètement sur ce sujet, notamment en vue de la Journée internationale du droit des femmes le 8 mars 2021.

# REPRESENTATION

## ESS France

Coop FR est membre fondateur de la Chambre française de l'ESS-ESS France et représentée par trois sièges dont celui du président Jérôme Saddier.

Issu de plusieurs mois de travaux et d'échanges avec tous les acteurs, le rapprochement entre ESS France et le CNCRESS (Conseil National des CRESS) a enfin été acté en assemblée générale le 25 juin. Avec l'ambition de renforcer leur plaidoyer et d'assurer une cohérence forte entre les acteurs nationaux et territoriaux, les missions d'ESS France intègrent la coordination et la valorisation du réseau des Chambres régionales l'ESS (CRESS).

Coop FR a participé aux différents groupes de travail, notamment :

> Observatoire national de l'ESS : comité de pilotage, travaux sur les enjeux du périmètre de l'ESS, Atlas de l'ESS
> Observatoire Égalité femmes-hommes dans l'ESS : comité de pilotage, rencontres de présentation de l'étude sur l'égalité femmes-hommes dans les instances de gouvernance de l'ESS
> Groupe plaidoyer : échanges sur les actions et demandes des acteurs de l'ESS face à la crise et dans le cadre du plan de relance ESS.

Début mai 2020, Jérôme Saddier, président d'ESS France a lancé un "appel à tous ceux qui font l'Economie sociale et solidaire", qui vise, dans le contexte de la préparation de la sortie de crise, à donner du sens et de la force politique au message porté par l'ESS. Cet appel fait suite aux travaux engagés dans le cadre de la saisine du Conseil supérieur de l'ESS sur la contribution des acteurs de l'ESS à un plan de sortie de crise et de transformation.

Début novembre, l'organisation met en place une plateforme collaborative et politique, la République de l'ESS. Son objectif : construire une déclaration avec les citoyens engagés et d'améliorer la compréhension de l'ESS par le grand public et les pouvoirs publics.

### Conseil supérieur de la coopération (CSC)

Fin 2019, la mission innovation, expérimentation sociale et économie sociale (MIESES) rattachée à la Direction Générale de la Cohésion Sociale (Ministère de la santé et des solidarités) a cessé d'assurer le secrétariat du Conseil supérieur de la coopération. À compter de 2020, le secrétariat a été transféré au Haut-Commissariat à l'ESS et à l'innovation sociale (HCESSIS).

Du fait du manque de ressources au sein de l'équipe du HCESSIS, celui-ci a demandé à Coop FR de l'appuyer dans l'organisation du secrétariat du CSC. Une réunion avec le Haut-Commissaire a été organisée le 14 février 2020 pour mettre en place la nouvelle organisation.

Suite au remaniement ministériel de juillet 2020 et la nomination de Olivia Grégoire au poste de Secrétaire d'Etat en charge de l'Economie sociale, solidaire et responsable, Coop FR a continué à appuyer le cabinet de la ministre et son administration pour assurer le secrétariat du CSC.

Le mandat du CSC est venu à échéance le 2 octobre 2020. En amont de cette échéance, Coop FR a transmis à l'administration le nom et dossier de candidature des 30 représentants de la coopération qui siègent au CSC, ainsi que des suggestions de personnalités qualifiées, afin de pouvoir procéder au plus vite au renouvellement du mandat du CSC. Malgré des pressions répétées, l'arrêté de nomination n'a pas été publié avant la fin 2020, mettant de fait en suspens les travaux du CSC.

### Conseil supérieur de l'ESS

Du fait de la crise sanitaire, le CSESS s'est peu réuni en 2020 et la plupart des commissions, à l'exception de la commission Égalité femmes-hommes, ont ralenti leurs travaux.

En avril, le CSESS a été saisi pour avis par le Haut-Commissaire à l'Économie sociale et solidaire et à l'Innovation sociale sur l'anticipation de la sortie de crise et la place que devra y prendre l'écosysrème de l'ESS. Le conseil supérieur de l'ESS a souhaité contribuer à un plan de sortie de crise mais aussi de transformation.
L'avis du CSESS, élaboré au sein du bureau, avec l'appui d'ESS France « L'ESS au cœur d'un New Deal de la Transition » a été adopté le 12 mai 2020.

La commission Egalité femmes-hommes à laquelle Coop FR participe activement depuis 2015 s'est réunie régulièrement en 2020. Elle a poursuivi ses travaux, notamment de préparation du prochain rapport triennal sur l'égalité femmes-hommes dans l'ESS et d'alerte sur l'impact de la crise sanitaire sur l'égalité femmes-hommes.

### Conseil économique, social et environnemental (CESE)

Initiée en 2020, la réforme du CESE a mobilisé le groupe de la coopération. Le projet de loi portant réforme du CESE a été présenté en juillet au Conseil des ministres et adopté le 15 décembre par le Parlement. Avec une réduction d'un quart du nombre des membres du CESE, l'enjeu pour la coopération était le maintien d'un maximum de sièges (6 sièges aujourd'hui). Pour appuyer sa position et rappeler la contribution de la coopération depuis sa création au CESE, un plaidoyer a été publié en novembre, relayé par Coop FR.

Le terme du mandat des membres du CESE devait intervenir en novembre 2020. Ce délai était trop court pour permettre l'adoption du projet de loi organique réformant le CESE, une loi organique adoptée en aout a prolongé le mandat des conseillers jusqu'au 1er juin 2021 au plus tard, afin d'éviter d'avoir à nommer de nouveaux membres dans la composition actuelle pour quelques mois seulement. Les 6 conseillers de la coopération ont donc poursuivi leur mandat tout au long de l'année 2020.

# PARTENARIATS

## Recma

Coop FR est membre de l'association Recma qui publie la revue internationale de l'économie sociale et solidaire. Chrystel Giraud-Dumaire, responsable communication de Coop FR, représente Coop FR au sein du Conseil d'administration. Jean-Louis Bancal, président de Coop FR, a rejoint le Conseil d'administration le 3 novembre et a été nommé trésorier de l'association.
En 2020, la Recma s'est mobilisée sur la préparation du Centenaire de la revue.

## Labo de l'ESS

Caroline Naett, secrétaire générale de Coop FR, siège au comité exécutif en tant que trésorière. Elle remet son mandat le 17 juin 2021.
Jean-Louis Bancel, président de Coop FR, siège également au conseil d'administration au nom du Crédit Coopératif.

## Observatoire national de l'ESS

Coop FR est membre du comité de pilotage de l'Observatoire national de l'ESS, dispositif de suivi et de mesure de l'ESS en France, piloté par le Conseil national des Chambres régionales de l'ESS jusqu'en juin 2020 puis par ESS France.

Depuis 2012, Coop FR confie à l'ONESS l'étude des données du Panorama des entreprises coopératives qui paraît tous les deux ans.

## Mooc de la Coopération Agricole

Pour la 5ème saison consécutive, La Coopération Agricole Solutions, AgroParisTech, La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes, Coop FR, Agreenium, HCCA et Bordeaux Scieces Agro ont lancé le MOOC de La Coopération Agricole sur fun-mooc, durant 5 semaines, du 9 mars au 13 avril 2020.
Grâce à des vidéos de cours, des témoignages, des exercices et deux serious game, les étudiants ont pu approfondir leurs connaissances sur le fonctionnement et les grands principes d'une coopérative agricole, l'histoire du mouvement coopératif, la gouvernance d'une coopérative, etc.

MOOC DE LA COOPÉRATION AGRICOLE

## Semaine de l'ESS à l'Ecole

La 4ème édition de la Semaine de l'ESS à l'Ecole co-pilotée par L'ESPER, l'OCCE et Coop FR qui devait se dérouler en mars, comme chaque année, a été reportée pour cause de confinement à la semaine du 9 au 14 novembre 2020. Cette opération récurrente de sensibilisation aux valeurs et pratiques de l'ESS (économie sociale et solidaire) permet aux élèves de découvrir l'entrepreneuriat collectif.

Différents webinaires ont été organisés en préparation et pendant l'édition reportée auxquels Coop FR a participé.
Coop FR et L'ESPER ont également accueilli la secrétaire d'Etat à l'Economie sociale, solidaire et responsable le 12 novembre à l'Ecole Joliot-Cury d'Orly pour l'accompagner dans sa visite de la ressourcerie Approche, dans le cadre de l'opération de sensibilisation à l'ESS. Une occasion pour la ministre de réaffirmer que "L'économie sociale et solidaire n'est pas une économie de pauvres pour les pauvres, il faut la désenclaver et montrer que c'est une économie de l'utile, pour tout le monde."

### La coopération s'engage

Coop FR et ses membres sont engagés de longue date dans la sensibilisation des élèves à l'entrepreneuriat coopératif et les valeurs de citoyenneté, démocratie, solidarité. Elle a conduit chaque année depuis 2002 la Semaine de la Coopération à l'École, en partenariat avec l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE). En devenant la Semaine de l'ESS à l'École en 2017, l'opération de sensibilisation s'ouvre à l'ensemble de l'économie sociale et solidaire.

Dans le cadre de la campagne de communication de la Semaine de l'ESS à l'Ecole, des grands acteurs de l'ESS ont répondu à « 3 questions » sur leur engagement pour l'éducation des jeunes à l'ESS et au modèle coopératif. Plusieurs acteurs coopératifs ont répondu à l'appel !

- Dominique Chargé, a confié les différentes actions que La Coopération avait prévu de valoriser dans le cadre de l'édition 2020 de la SESSE. « Construire le projet coopératif avec et pour les jeunes générations est au cœur de l'action de notre réseau La Coopération Agricole. »
- Thierry Guillaud, président de l'OCCE de Vendée, a également témoigné de ses engagements et actions qui devaient être réalisées dans le cadre de l'édition 2020 auprès du public primaire, notamment une journée comprenant une exposition, des témoignages et des débats avec les acteurs de l'ESS.
- Enfin, Claude Jechoux, président du conseil d'administration de la Casden, a confirmé l'engagement de la banque coopérative pour l'éducation à l'économie sociale et solidaire

WWW.SEMAINEESSECOLE.COOP

Coopérons dès l'École

L'ESPER
L'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République

# COMMUNICATION

## Refonte de la communication globale

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie de communication digitale, Coop FR se dote d'une palette d'outils plus adaptés : une nouvelle identité visuelle, un nouveau ton, un nouveau site internet. Les travaux en atelier sur les différents personas (cibles marketing) ont permis d'identifier les arguments à privilégier et le ton à adopter en fonction de nos cibles (décideurs, relais d'opinion, universitaires, porteurs de projet). Le ton est à la fois concret, sérieux et dans l'air du temps.

Objectif : convaincre, étonner, informer nos cibles principales de la pertinence et des qualités du modèle coopératif, le rendre plus attractif.

**"L'entreprise coopérative,**
**un modèle d'avenir, plein de vitalité!"**

C'est dans cet esprit que Made in Scop, l'agence Terre-lune (charte graphique) et l'agence Insite (web) ont accompagné Coop FR.

Le contexte de crise sanitaire et de confinement a contraint Coop FR à rendre publics sa nouvelle identité et ses outils de communication fin mai 2020. Elle a dû également adapter sa communication sur "la performance des entreprises coopératives", avec notamment la publication de son Panorama des entreprises coopératives et le Top 100 (chiffres 2018).

### Pari réussi!

Entre mai et décembre 2020, 25% des visiteurs ont visité le site internet grâce aux diverses campagnes de Coop FR sur les réseaux sociaux (Twitter, LinkedIn, Facebook) : nouvelle vidéo "L'entreprise coopérative, c'est quoi?", Panorama des entreprises coopératives, témoignages de coopérateurs et coopératrices, campagne sur la solution coopérative, impact de la crise sanitaire... Les visiteurs viennent également d'autres sites internet à 9% (1 439 visiteurs) ou des divers réseaux sociaux, pour 8%.
1 600 internautes sont abonnés à la newsletter mensuelle.

## Réseaux sociaux

Fort de ses 6 320 abonnés en juin 2021, Coop FR a nettement augmenté sa visibilité sur Twitter : +500 abonnés en 2020. Elle est mieux identifiée et systématiquement mentionnée par ses abonnés qui partagent des informations coopératives.

### Meilleurs tweets

Créé en mai 2020, le compte LinkedIn de Coop FR compte 738 abonnés au 31 décembre, avec taux d'engagement de 4,14% - il est entre 3 et 5% pour les autres réseaux de l'ESS. L'augmentation du nombre d'abonnés se confirme en 2021 : Coop FR dépasse les 1000 abonnés avril 2021.

Avec 1 397 abonnés sur Facebook au 31 décembre 2020, Coop FR observe une augmentation de 11,44% par rapport à 2019 (147 abonnés en plus). Néanmoins, on constate une diminution des interactions au profit de Linkedin.

# COMMUNICATION

## Campagnes digitales

En 2020, Coop FR a réalisé deux grandes campagnes digitales sur les réseaux sociaux :

> Le lancement de la nouvelle communication et la publication du Panorama des entreprises coopératives en mai,

> La campagne auprès des décideurs publics sur la solution coopérative, en novembre.

### Campagne de lancement de la nouvelle communication et du Panorama des entreprises coopératives, mai 2020

En mai 2020, Coop FR rend publique sa nouvelle identité visuelle et sa nouvelle stratégie de communication pour rendre visible la réussite du modèle entrepreneurial coopératif auprès des décideurs, des relais d'opinion, du monde universitaire et des porteurs de projet d'entreprise. Coop FR réalise une campagne de communication digitale sur les réseaux sociaux résolument moderne, en s'appuyant sur un nouveau ton et sur de nouveaux outils : le site internet, des vidéos, des infographies ainsi que des témoignages.

### Campagne "la solution coopérative", novembre 2020

Coop FR a réalisé une campagne de communication digitale sur leurs différents réseaux sociaux du 9 au 14 novembre 2020 sur la solution coopérative. Campagne de communication et de plaidoyer, elle avait pour objectif d'interpeller les décideurs publics sur les réponses du modèle coopératif face aux transformations sociales actuelles. Différents focus d'entreprises coopératives ont été réalisés et publiés sur les réseaux sociaux permettant une approche plus concrète.

Coop FR a également fait paraître dans Le Courrier du Parlement de novembre 2020 un dossier sur les entreprises coopératives : "Les coopératives, un modèle qui pourrait faire école" et un publi-reportage.

Afin d'illustrer la capacité de résilience du modèle coopératif face à la crise, Coop FR a également publié un dossier sur l'impact de la crise sanitaire sur les entreprises coopératives et la solidarité dont elles ont fait preuve sur les territoires. Ce travail important de collecte de données et d'initiatives complète les différentes enquêtes réalisées par certaines familles coopératives.

## Le nouveau site internet de Coop FR : valoriser et promouvoir le modèle coopératif

Le nouveau site de Coop FR a été conçu pour répondre à ses 3 missions : CONVAINCRE, ÉTONNER, INFORMER les décideurs, les influenceurs, les chercheurs. Il s'agit donc d'un site vitrine du modèle coopératif, un site ressources et Web responsive pour déployer la communication digitale de Coop FR. Le ton est donné dès la page d'accueil : le modèle coopératif est riche, diversifié et moderne! Il est un modèle à part entière, non pas (plus) une alternative.

Le site permet de mieux valoriser le modèle coopératif et de déconstruire les a priori, notamment avec des accès directs en page d'accueil.

### CONVAINCRE

> Des performances qui épatent même les économistes
> Adaptées à tous les besoins, dans tous les métiers
> Toujours agiles, toujours modernes, actuelles
> Des chiffres qui pèsent. On partage nos chiffres clés
> De quoi on parle ? On vous explique le modèle en 2 minutes
> La FAQ du sceptique. On démonte vos a priori un à un

### ETONNER

> Les entreprises coopératives sont des acteurs majeurs de l'ESS
> Le mouvement coopératif, une réalité internationale
> Portraits/témoignages, une personne, une voix.

### INFORMER

L'accès aux informations et ressources est également facilité par des accès aux grandes rubriques et des raccourcis :

> Actualités
> Créer une coopérative
> Promouvoir le modèle
> Me documenter
> Vous suivre (sur les réseaux sociaux)

Les visiteurs ont la possibilité de s'abonner à la newsletter mensuelle.

WWW.ENTREPRISES.COOP

## De nouveaux outils

### Panorama des entreprises coopératives et Top 100, édition 2020

Le Panorama des entreprises coopératives et le Top 100 sont publiés tous les deux ans depuis 2008. Ils constituent la principale ressource de connaissance des chiffres clés des entreprises coopératives en France. En 2020, Coop FR a décidé de digitaliser ces publications : toutes les ressources du Panorama et du Top 100 ont été déclinées en contenu pour le site internet, notamment dans les rubriques valorisées en page d'accueil. Une brochure a néanmoins été conservée, plus synthétique.

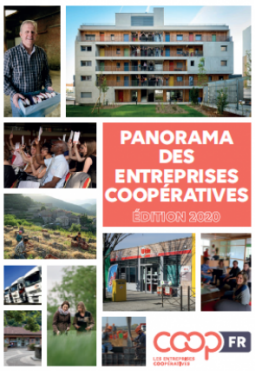

### L'entreprise coopérative, c'est quoi?

Coop FR a démarré en 2020 une série de vidéos d'animation sur le modèle coopératif. Sa vidéo signature "L'entreprise coopérative, c'est quoi?" présente en 2 minutes : la gouvernance coopérative, la redistribution de la richesse créée, la diversité sectorielle et la performance des entreprises coopératives.

Imagions un modèle d'entreprise où la réussite est collective, où l'humain a toute sa place, où la richesse créée est partagée : l'entreprise coopérative.
Les entreprises coopératives sont partout, vous les connaissez bien ! Vous les côtoyez tous les jours ou vous en consommez les produits.
Le modèle coopératif est adapté à tous les projets et toutes les activités.
Entreprise innovante, toujours d'avant-garde, la coopérative fonctionne sur un modèle simple.
Entrepreneurs, habitants, salariés, consommateurs ou citoyens se regroupent à égalité autour d'un projet collectif local qui redistribue équitablement les profits. 1 Français sur 3 est sociétaire d'une coopérative !

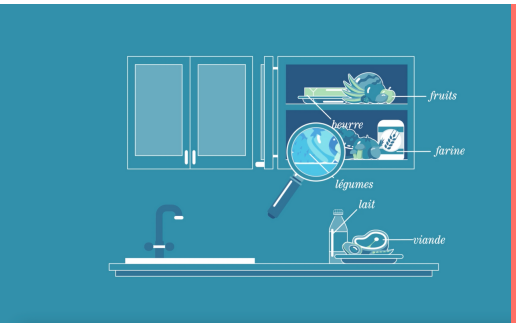


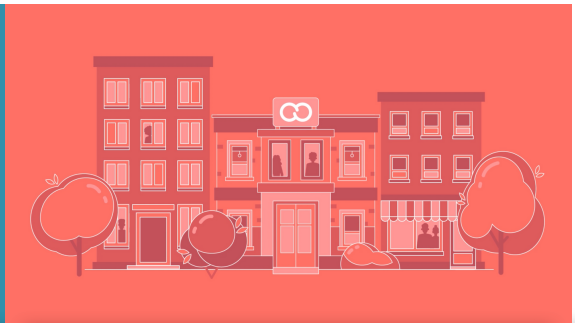

En 2021, quatre autres vidéos sont réalisées sur quatre thématiques différentes :

- L'entreprise coopérative, la force du collectif
- Le modèle coopératif dans l'air du temps
- La performance coopérative dans le monde
- Créer une entreprise coopérative.

# EUROPE

Coop FR est membre de Cooperatives Europe et siège au sein de ses instances dirigeantes. Jean-Louis Bancel est président de Cooperatives Europe, où il siège au titre de Coop FR, et Caroline Naett, secrétaire générale, est membre au conseil d'administration.

Coop FR participe par ailleurs aux travaux du comité de coordination de l'Union européenne, commission en charge du plaidoyer auprès des institutions européennes, et de la commission égalité femmes-hommes.

Les activités de Cooperatives Europe ont été impactées par la crise sanitaire, et peu de réunions physiques ont eu lieu en 2020. L'assemblée générale qui devait se tenir à Cardiff (UK), en avril, a été reportée et remplacée par une assemblée générale limitée aux points statutaires, organisée en visioconférence le 30 juin.

Dans le cadre de la crise sanitaire, Cooperatives Europe a publié un message de soutien de la part du président et de la directrice, adressé aux coopératives pour les inviter à rester fidèles et résolues dans la promotion d'un monde meilleur. En cette période troublée, cet objectif peut sembler lointain, et les coopératives sont affectées comme toutes les entreprises. Le message invitait également à rester vigilant sur l'exercice démocratique, un des points les plus susceptibles de faire la différence pour la sortie de crise.

Cooperatives Europe a également publié une prise de position en avril 2020 sur l'impact de la crise pour les entreprises coopératives et les attentes face à une politique de soutien et de relance de l'UE. Le plan de relance de l'UE a été publié en juin, salué par Cooperatives Europe.

Enfin, en septembre 2020, Cooperatives Europe a publié les résultats de son enquête sur l'impact de la crise pour les entreprises coopératives européennes, à laquelle Coop FR a contribué.

# INTERNATIONAL

## ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE

Coop FR est membre de l'Alliance coopérative internationale. Elle est représentée au sein du Conseil d'administration par Florence Raineix, directrice générale de la Fédération nationale des Caisses d'Epargne. Jean-Louis Bancel siège également au sein du conseil d'administration au nom de son mandat de président de Cooperatives Europe.

### Une crise mondiale

La crise sanitaire est mondiale et nous oblige à repenser l'économie pour qu'elle soit plus juste, plus équilibrée et, surtout, moins fragile face aux défis mondiaux. C'est le sens du message d'Ariel Guarco, président de l'Alliance coopérative internationale, adressé aux coopérateurs et coopératrices du monde entier en avril 2020, "Vers un destin commun avec les valeurs et les principes coopératifs."

**"L'ordre mondial va sans doute être bousculé à partir d'aujourd'hui. La profonde crise sanitaire, mais aussi économique, financière, sociale et, dans de nombreux cas, politique ouvrira de nouvelles voies pour le développement de nos sociétés."**

MESSAGE A. GUARCO, AVRIL 2020

Ariel Guarco, président de l'Alliance coopérative internationale

### Report des instances

En raison de la pandémie, le 33ème Congrès mondial des coopératives, qui devait se tenir initialement en décembre 2020, a été reporté en mars 2021 puis du 1er au 3 décembre. Mais les instances et célébrations ont pu se tenir virtuellement, notamment l'assemblée générale le 3 septembre qui a réuni 200 représentants de plus de 100 pays.

### Célébrations

L'Alliance coopérative internationale a fêté son 125ème anniversaire en août 2020 et "continue aujourd'hui d'être cette maison commune de toutes les organisations qui pratiquent une économie avec des racines, démocratique et solidaire, et cela avec cet esprit capable de relever les défis mondiaux du présent." comme l'a rappelé Ariel Guarco dans son discours en assemblée générale.

DISCOURS D'ARIEL GUARCO

L'Alliance coopérative internationale célébrait également le 25ème anniversaire de la déclaration sur l'identité coopérative. En 1995, les participants au 31ème Congrès mondial des coopératives de l'ACI ont adopté la Déclaration sur l'identité coopérative et ajouté le 7ème principe de l'engagement envers la communauté. Afin de célébrer cet anniversaire, l'ACI et le Co-operative College UK ont organisé deux évènements en ligne, "Conversations Coopératives". Jean-Louis Bancel est intervenu dans le cadre de la première conversation sur la gouvernance démocratique.

### Journée internationale des coopératives

Le thème de la Journée internationale des coopératives cette année, "Les coopérations pour l'action climatique" a été choisi pour soutenir l'objectif de développement durable (ODD 13) sur l'action pour le climat. Les Nations Unies et l'Alliance coopérative internationale invitaient les coopératives du monde entier à soutenir la lutte contre le réchauffement climatique.

Coop FR a relayé les nombreux exemples de contribution des entreprises coopératives à la lutte contre le changement climatique ainsi que les déclarations de soutien au modèle coopératif des Nations Unies, de l'ACI et de l'Organisation Internationale du Travail.

Depuis 1923, le mouvement coopératif mondial célèbre chaque année la Journée internationale des coopératives le premier samedi de juillet. Depuis 1995, les Nations Unies et l'Alliance coopérative internationale choisissent le thème de la célébration de la #CoopsDay par le biais du Comité pour l'avancement et la promotion des coopératives dans le monde (COPAC), un partenariat composé d'institutions publiques et privées mondiales qui défendent et soutiennent les entreprises coopératives.

# INTERNATIONAL

**World Co-oporative Monitor 2019 : la France dans le Top 300 des plus grandes entreprises coopératives**

2 034 milliards $ : c'est le chiffre d'affaires des 300 plus grandes coopératives et mutuelles du monde en 2017, publié dans le World Co-operative Monitor 2019 par l'Alliance coopérative internationale et Euricse. Il équivaut au 10ème rang mondial.

## 3 fois le chiffre d'affaires des GAFAM

Avec plus de 2 000 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2017, les 300 premières coopératives mondiales pèsent 3 fois le chiffre d'affaires des GAFAM ! Elles se répartissent entre les secteurs de l'assurance (39 %), l'agriculture (31,7 %), le commerce de gros et de détail (17,7 %), les services financiers et bancaires (7 %), et plus à la marge, l'industrie et les services (2 %), la santé, l'éducation et la protection sociale (1 %) et des services divers (2,7 %).

## Les entreprises coopératives françaises aux avant-postes

Les entreprises coopératives françaises sont des leaders au niveau mondial, essentiellement dans les secteurs de la banque, l'agriculture et le commerce de détail. 24 entreprises coopératives françaises figurent dans le classement des 300 plus grandes coopératives mondiales. Le Groupe Crédit Agricole puis le Groupe BPCE (Banques Populaires-Caisses d'Épargne) occupent le haut du podium, avec la première et deuxième position, suivis par le Groupe Crédit Mutuel (14ème).

Quatre coopératives de commerçants figurent dans ce classement : ACDLEC-E.Leclerc (8ème), Système U (22ème), Astera (89ème) et Krys Group (290ème).

Enfin, 18 coopératives agricoles sont présentes dans le Top 300, dont 5 dans le Top 100 : In Vivo (74ème), Agrial (76ème), Terrena (81ème), Sodiaal (83ème) et Tereos (86ème).

Sur les 300 plus grandes coopératives, 159 sont européennes.

WWW.MONITOR.COOP

# INTERNATIONAL

## ORGANISATIONS INTERNATIONALES

**Les coopératives, moteurs clés du développement et de l'entrepreneuriat social pour la jeunesse selon l'ONU**

Le rapport mondial sur la jeunesse des nations Unies 2020 "Entrepreneuriat social des jeunes et le Programme 2030" souligne le soutien qu'apportent les coopératives aux jeunes entrepreneurs sociaux.

Le rapport, qui examine la capacité de l'entrepreneuriat social à générer l'autonomisation économique des jeunes et à promouvoir le développement social, reconnaît le potentiel du modèle coopératif d'offrir des opportunités de travail décent aux groupes vulnérables, en particulier aux jeunes et aux femmes. Pour l'ONU, ces aspects contribuent directement à la réalisation de deux objectifs de développement durable concernant directement les jeunes : l'ODD 4 "Éducation de qualité" et l'ODD 8 "Travail décent et croissance économique".
RAPPORT (version EN)

**Centenaire de l'OIT**

L'organisation internationale du travail (OIT) a tenu un symposium le 16 et 17 novembre, pour marquer le centenaire de la création de l'unité des coopératives.
Tenu virtuellement, le symposium a mis en évidence la contribution des coopératives et de l'économie sociale et solidaire (ESS) au sens large pour faire progresser la justice sociale, le travail décent et le programme de développement durable. Il a rassemblé des décideurs politiques, des chercheurs et des praticiens qui ont réfléchit sur les perspectives historiques, les cadres juridiques et politiques, la mesure, la gestion, la durabilité, l'économie de plate-forme et l'avenir du travail, entre autres.

Pour célébrer le centenaire, l'unité coopérative de l'OIT a également réalisé une série d'entretiens avec des personnalités étroitement impliquées dans les travaux de l'OIT sur les coopératives et l'économie sociale et solidaire. Dans un entretien publié en septembre, Jean-Louis Bancel, président de Coop FR et de Cooperatives Europe, répond aux questions de Simel Esim, cheffe de l'Unité des coopératives au Bureau international du Travail sur l'avenir des coopératives dans un monde du travail en mutation.

# VIE STATUTAIRE

## Réunions statutaires

Coop FR est présidée par Jean-Louis Bancel (Crédit Coopératif), dont le mandat de deux ans a été reconduit lors du renouvellement du conseil d'administration du 26 janvier 2021.

L'assemblée générale de Coop FR s'est réunie le 11 juin 2020 en visioconférence.
Le rapport d'amélioration des bonnes pratiques 2017-2019 de Coop FR a été diffusé aux membres pour information.

Réunis plus tôt en assemblée générale extraordinaire le 11 juin, les membres de Coop FR ont adopté de nouveaux statuts pour leur organisation, toilettage qui a permis de clarifier son objet, sa mission et son fonctionnement.

Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois. Le bureau 2 fois.
GOUVERNANCE DE COOP FR

## Groupes de travail

Les groupes de travail sont des organes essentiels au fonctionnement de Coop FR. Ils sont le réservoir d'expertise de Coop FR. Ils sont mandatés par le conseil d'administration, qui définit leurs missions. Ils peuvent être saisis d'une demande d'expertise spécifique. Ils peuvent soumettre au conseil d'administration des recommandations, propositions, expertise dans leur champs respectifs. Un référent est désigné par le conseil d'administration, parmi les administrateurs.

### Groupe communication

Le groupe communication s'est réuni 6 fois en 2020. Il a travaillé au lancement de la nouvelle communication et du Panorama des entreprises coopératives dans le contexte de crise sanitaire. Il a également élaboré un dossier sur l'impact de la crise sur les entreprises coopératives et sur les initiatives de solidarité.

### Groupe juridique

Le groupe juridique s'est réuni une fois le 21 janvier. Les travaux du groupe se sont concentrés sur l'argumentaire et les démarches à mener auprès de la mission interministérielle "Simplification et modernisation des formalités des entreprises et de publicité légale."

Outre l'impact de la crise sur les entreprises coopératives, les points abordés en groupe affaires publiques ont porté principalement sur le fonctionnement du Conseil supérieur de la coopération, le périmètre statistique et la nomination d'une secrétaire d'Etat en charge de l'ESS.

### Groupe affaires publiques

Le groupe affaires publiques s'est réuni 4 fois. Pendant la première période de la crise sanitaire, il s'est transformé en cellule de crise Covid-19 afin d'échanger sur les difficultés rencontrées par les différents secteurs coopératifs. Ce groupe de travail s'est réuni 6 fois.

Outre l'impact de la crise sur les entreprises coopératives, les points abordés en groupe affaires publiques ont porté principalement sur le fonctionnement du Conseil supérieur de la coopération, le périmètre statistique et la nomination d'une secrétaire d'Etat en charge de l'ESS.

### Groupes révision coopérative

Le groupe révision coopérative s'est réuni le 13 janvier pour poursuivre ses travaux en vue d'un premier bilan de la révision coopérative suite à la loi ESS de 2014 qui a étendu cette procédure à toutes les coopératives.

## Interventions

### Université du Maine au Mans

La secrétaire générale de Coop FR, Caroline Naett, a assuré un cours de 15h sur "Management des coopératives" auprès des étudiants de Master 2 ESS de l'université du Maine au Mans par visioconférence du 5 octobre au 23 novembre.

Pour la troisième année, la secrétaire générale de Coop FR a également été invitée à participer au jury de validation des acquis de l'expérience (VAE) ESS, cursus mis en place en partenariat avec la MGEN et l'université du Mans, à l'attention de ses délégués.

### Institut Catholique de Paris

Coop FR a présenté le modèle coopératif et la diversité des entreprises coopératives aux étudiants du Master 2 Economie sociale et logique de marché de l'Institut Catholique de Paris, le 30 septembre 2020, en visioconférence.

### Webinaire

Coop FR est intervenue lors du Webinaire de préparation de l'édition 2020 de la Semaine de l'ESS à l'Ecole (reportée en novembre) le 21 octobre 2020.Ce webinaire avait pour objectif de présenter l'opération auprès des enseignants et acteurs de l'ESS : les enjeux, la démarche, les idées d'actions... Coop FR a présenté ses missions ainsi que le modèle coopératif. Plusieurs participants d'éditions précédentes ont témoigné et partagé leurs actions sur le terrain.
WEBINAIRE ACCESSIBLE EN LIGNE

# NOTRE EQUIPE

## L'équipe

Caroline Naett, secrétaire générale
Chrystel Giraud-Dumaire, responsable communication
Elisabeth Bligand, assistante

LES ENTREPRISES
COOPÉRATIVES

76, rue Saint-Lazare
75009 Paris
Tél. : 01 42 93 59 59
contact@entreprises.coop
WWW.ENTREPRISES.COOP